

DEUX NIVEAUX PARKING À BICYCLETTES



Parking à bicyclette à deux niveaux

Utilisation optimale de place en 3D

Occupation minimale des sols !

Les bicyclettes sont garées décalées les unes par rapport aux autres (position basse / haute) pour que les guidons ne se touchent pas. Espace standard : 400 mm, en option il est possible d'adapter l'espace entre les bicyclettes suivant les particularités du site.

Statique !

La construction stable permet une distance de 4 m en standard entre les supports!

Descente !

Des freineurs permettent de contrôler la descente de la glissière de positionnement.

Sécurité !

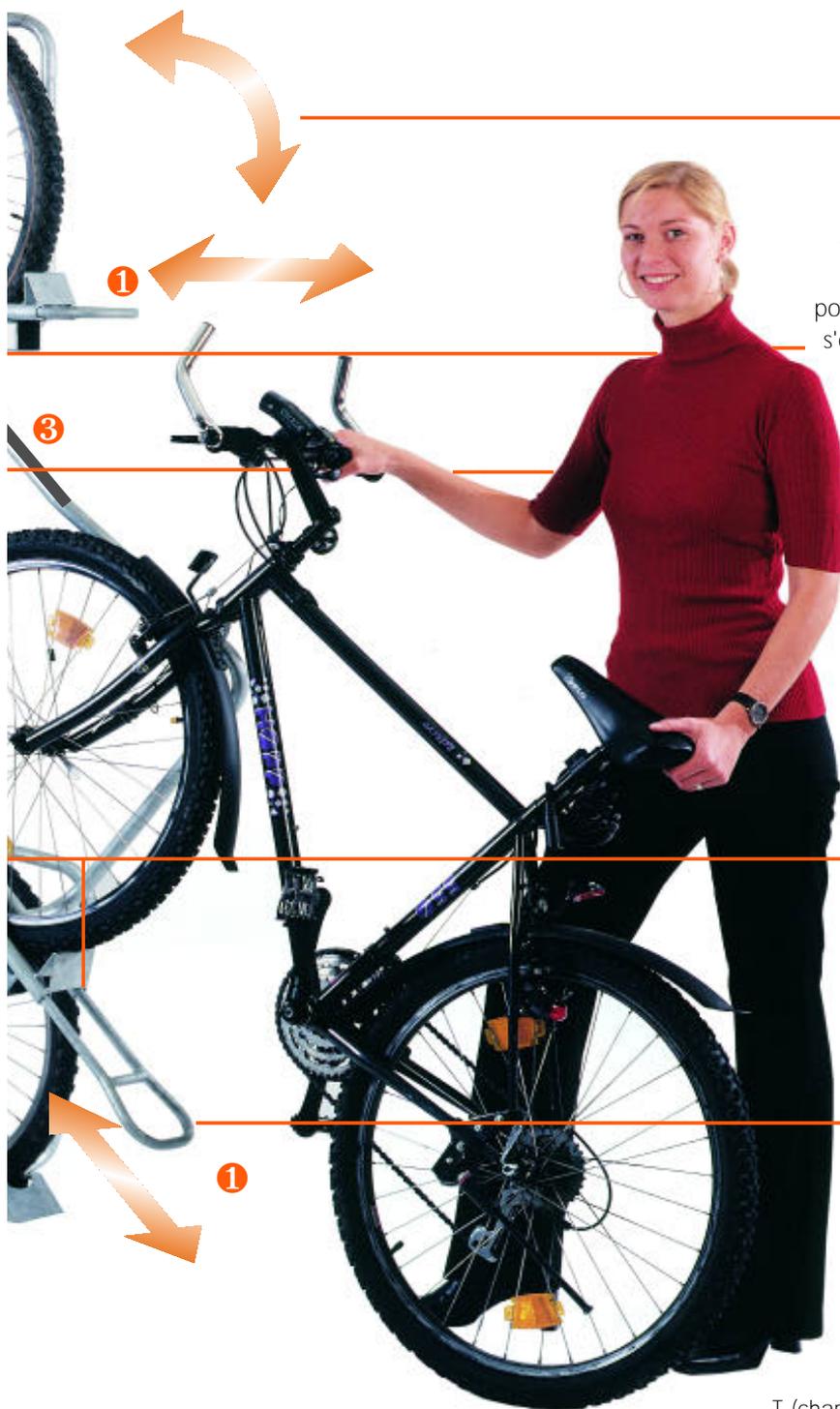
Des arceaux d'appui (option) assurent à la fois la protection contre le vol et la sécurité de stationnement de la bicyclette de façon optimale. Ces arceaux sont en plus recouverts d'un film qui protège la peinture de la bicyclette contre les rayures.

La géométrie du rail permet de guider la bicyclette en la poussant.



Remarque :

La fixation de la bicyclette, à l'aide d'un câble anti-vol ou d'une barre en U, se fait de façon idéale lorsque le rail est encore incliné. Ceci facilite énormément la manipulation. La bicyclette peut être verrouillée en tout point sur l'arceau. L'arceau est construit de façon telle que, si son emploi est correct, il est impossible que la pédale s'accroche.



Effort minimal !

Grâce à la loi du levier, le relèvement du rail chargé de la bicyclette est (presque) un jeu d'enfant.

Confort !

Un système de 5 roulettes à glissement souple permet de faire descendre et de remonter facilement le rail de positionnement du niveau supérieur. Le rail s'encliquette dans la « position parking ».

Modularité !

La construction est faite de modules standard qui se laissent multiplier suivant les desiderata.

Anti-recul sécurisé !

Le rail de positionnement est pourvu de cales et de niches qui empêchent la tendance naturelle de la bicyclette à se « faire la belle ».

Distance au sol !

Grâce à la poignée de tirage façon télescopique, la distance entre le rail et le sol se laisse réduire à 40 cm ! Il n'est pas nécessaire d'élever la bicyclette plus haut ! En outre, la loi du levier (voir plus haut « Effort minimal ») est ainsi renforcée.

- ① Poignée télescopique
- ② Rail de positionnement
- ③ Arceau d'appui ④ Boîtier de chariot avec roulettes de support et chariot 4 points
- ⑤ Traverse ⑥ Supports en L (chargement d'1 côté), supports en T (chargement de 2 côtés)
- ⑦ Film anti-rayures

appliqué localement pour la protection de la peinture

Allons z'y ...



1 Tirer et abaisser le rail de positionnement.



2 Lever la roue avant et la positionner sur le rail.



3 Lever la bicyclette par le cadre et la faire avancer sur le rail...



4 ... jusqu'à ce que la roue avant trouve appui sur l'arceau pour ne pas basculer et que simultanément la roue arrière soit arrêtée par les anti-retour.



5 Relever le rail de positionnement et le pousser vers l'avant, sans grand effort (loi du levier) grâce aux roulettes, dans la position parking.

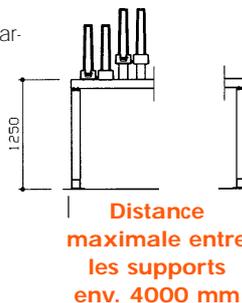


6 Terminé !

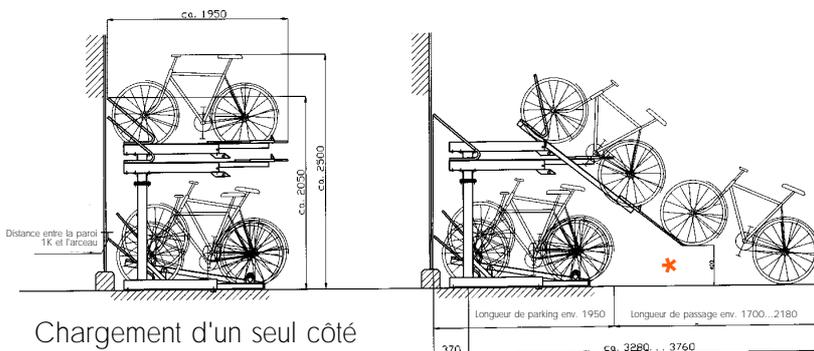
Et il est tout aussi facile de faire redescendre la bicyclette !

Les parkings à bicyclettes à deux niveaux ORION peuvent être configurés aussi bien pour chargement d'un seul côté que pour chargement de chaque côté.

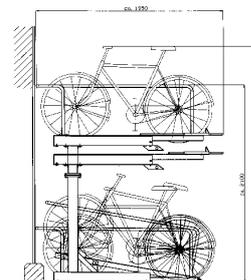
Distance entre les axes des places de parking. 400 mm ou plus large
 Longueur de la construction : Le système modulaire permet de faire des rangées d'une longueur pratiquement infinie.
 Distance de support de la construction porteuse (en standard) : max. 4,00 m
 (en adaptation client) : suivant accord ou particularité sur site



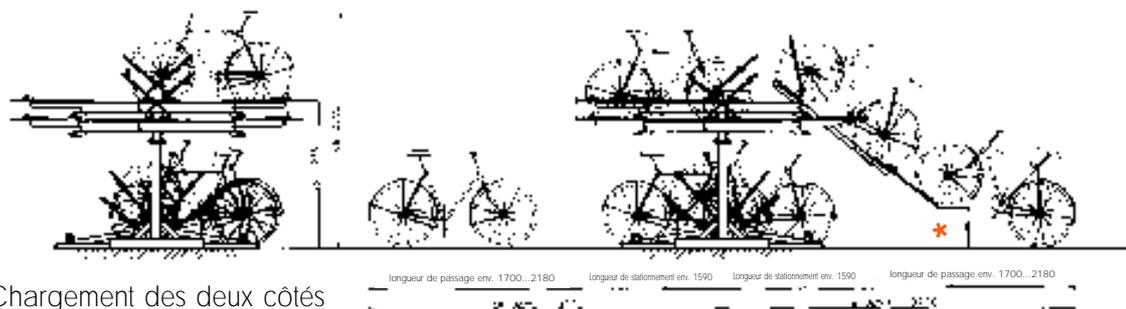
Parking fonctionnel



Chargement d'un seul côté



Disponible également avec l'option arceau d'appui.



Chargement des deux côtés

* Position haute pour le niveau supérieur : distance au sol du rail sorti env. 400 mm.

Parking à deux niveaux

Chargement	d'un seul côté haut / bas	des deux côtés haut / bas
galvanisé à chaud	Référence : 380100	Référence : 380200
revêtement additionnel additionnel par pulvérisation de peinture	Référence : 380199	Référence : 380299

Tous les prix départ usine H.T. pour une place de parking. Valable uniquement par jeu.
 1 jeu comprend 2 places de parking : une en haut et une en bas.
 Sous réserve de toute modification technique.



Cahier des charges

"Parking à bicyclettes à deux niveaux ORION"

Article	Description	Parking bicyclette Unité	Prix par unité	Prix total
1	<p>..... place de parking pour chargement d'un seul côté, angle de positionnement 90°</p> <p>..... place de parking pour chargement d'un seul côté, angle de positionnement 45°</p> <p>..... place de parking pour chargement des deux côtés, angle de positionnement 90°</p> <p>Distance entre les axes des places de parking : 400 mm (distance standard), en option la distance entre les bicyclettes peut être modifiée suivant les particularités sur site</p> <p>Les bicyclettes sont placées alternativement en haut et en bas (position haute / basse), ceci pour empêcher que les guidons ne se touchent.</p> <p>Modularité : la construction doit être composée de modules standard avec lesquels il est possible de créer des rangées de n'importe quelle longueur. Une prolongation ultérieure avec des modules identiques doit être assurée.</p> <p>La structure en acier en portée libre qui reçoit le rail de positionnement de bicyclette supérieur est fabriquée en tubes profilés creux agencés à l'horizontale et la verticale - selon les exigences de la statique. Les tubes profilés creux horizontaux doivent être équipés de consoles de raccordement agencées en position haute et basse pour recevoir le rail-guide supérieur. Les tubes profilés creux verticaux doivent être angulaires par rapport au raccordement au sol (pour la version à chargement d'un seul côté) ou en T (pour la version à chargement des deux côtés) et être munis de plaques de bases à cheviller. Toutes les extrémités de tubes ouvertes sont pourvues de capuchons en matière plastique noirs.</p> <p>Dans le niveau supérieur, le rail-guide et le chariot avec un système 5 roulettes sans maintenance en nylon à roulement à billes protégé contre la poussière sont à intégrer dans les consoles de raccordement agencées en position haute / basse. Des rails de positionnement sont à intégrer et à raccorder aux chariots à roulettes. Le couvercle de tête, les plaques de sécurité et les pattes de fixation dans les rails-guides et les chariots déterminent la limitation de la course de poussée et l'angle maximal d'inclinaison du rail de positionnement. La construction doit assurer une sortie mécanique facile du rail supérieur jusqu'à sa position inclinée et de la même manière un retour facile à la position de parking. Le rail de positionnement doit s'encliqueter dans la position parking.</p> <p>Pour que la bicyclette positionnée reste droite aussi bien en position de parking que lors du déplacement du rail, la partie avant des rails de positionnement est équipée d'un élément en acier moulé à ressort spécial qui réduit la section. Il guide et maintient la bicyclette dans la position de parking idéale.</p> <p>Le rail de positionnement coulissant est équipé d'une poignée construite de façon télescopique grâce à laquelle la distance entre le rail de positionnement et le sol se laisse réduire à 400 mm. La bicyclette ne doit ainsi être élevée qu'à cette hauteur. La poignée télescopique doit ainsi apporter un effet de levier particulièrement avantageux pour une manipulation facile du rail de positionnement supérieur.</p> <p>Les rails de positionnement inférieurs statiques doivent être fabriqués en coque profilée en forme de cuvette gauffrée. La géométrie du rail doit être telle que la bicyclette soit guidée lorsqu'elle est poussée. Le rail de positionnement haut doit être équipé de sécurités anti-retour. Les rails de positionnement inférieurs sont également à configurer en position haute / basse.</p> <p>Tous les éléments de la structure en acier sont galvanisés à chaud en immersion selon la norme DIN EN ISO 1461.</p> <p>La construction doit être à vis de façon à ce qu'aucune soudure ne soit nécessaire lors du montage et qu'un démontage et/ou un changement de site ultérieurs soient possibles.</p> <p>La construction doit être effectuée de façon telle que seul un revêtement de sol plat pouvant être chevillé soit nécessaire au montage. Des estrades ou toute autre surélévation ou cavité ne doivent être nécessaires ni pour le montage ni pour des besoins de fonctionnalité.</p>			
2	<p>Arceau d'appui latéral placé au minimum à 500 mm du rail de positionnement et qui se poursuit tout au long de ce rail de façon à ce que la bicyclette puisse être verrouillée sur n'importe quel point, en particulier également au cadre, à l'aide d'un canevas courant sous forme de câble ou de batte en U.</p> <p>La géométrie de l'arceau d'appui doit être telle que la bicyclette puisse être poussée sans encombre sur le rail de positionnement jusqu'à ce qu'elle soit garée de façon stable.</p> <p>Les surfaces de l'arceau d'appui en contact avec le cadre de la bicyclette doivent être revêtues d'un film anti-enrayeur pour le protéger de toute détérioration.</p> <p>L'arceau d'appui doit être prévu aussi bien pour le rail de positionnement mobile du niveau supérieur que pour le rail statique du niveau inférieur.</p>			
3	Peinture par pulvérisation dans toutes les couleurs du nuancier RAL au libre choix du client.			
	Nous nous réservons tout droit de modifications techniques.			

tenons ce texte à votre disposition sur disquette ou par e-mail (info@orion-bausysteme.de) sur simple demande.
Vous pouvez également le télécharger sur Internet à l'adresse suivante www.orion-bausysteme.de !